

aidez moi svp je galere assez

Par **french_kiss_35**, le **24/10/2006** à **13:37**

Bonjour,

j'ai besoin de vous pour 2 questions auxquelles je n'arrive pas à répondre!

Quels sont les rapports de la cour de cassation et de la cour européenne des droits de l'homme? peut-on dire aujourd'hui que la seconde peut censurer la première?

la cour de cassation impose-t-elle le respect de la convention européenne des droits de l'homme et de quelle manière?

merci de m'aider pour répondre à ces questions car là je nage un peu dans tout ça merci à vous!

Par **Galaxy75**, le **24/10/2006** à **14:42**

Déjà poses-toi les bonnes questions pour essayer de bien comprendre tes questions...

Qu'est-ce que la Cour de Cassation ? La CEDH ? Quand peut-on saisir la CEDH ? Valeur des décisions de la CEDH ? Etc etc...

Tu arriveras je pense déjà mieux à cerner le sujet !

Bon courage !  Image not found or type unknown

Par **french_kiss_35**, le **24/10/2006** à **18:40**

merci je vais tenter d'essayer de mieux cerner le sujet mais c'est vrai qu'avec tout le travail qu'on nous demande on nage un peu on se mélange les pinceaux car tout nous est demandé en même temps!

Par **Galaxy75**, le **24/10/2006** à **22:12**

Allez un petit coup de pouce qui devrait aussi t'éclairer...Penses à la hierarchie des normes...

Image not found or type unknown

Tu es en quelle année ? Ton travail c'est en Droit Civil ?

Par **french_kiss_35**, le **25/10/2006** à **07:55**

ba en deuxieme mé g d matiere a rattrapper donc celle la!et merci pr la hierarchie des norme mé en fait g pri lexemple d elarret jacques vabre pr m'illustrer!

Par **mathou**, le **25/10/2006** à **10:32**

:lol:

Ca rappelle des souvenirs de première année, c'est classique Image not found or type unknown Il s'agit d'étudier

l'influence mutuelle de ces deux cours, et il y a eu un exemple médiatique l'année dernière avec les arrêts " lois anti Perruche ". En définissant bien les termes du sujet (censure, imposer le respect) et en te référant à la hiérarchie des normes mais aussi aux principes généraux en matière de procès (article 6 CEDH, 8...) tu devrais trouver.

En revanche, n'écris pas en SMS s'il te plaît. C'est pénible pour les membres-spéléologues de déchiffrer chaque mot et tu obtiendras moins de réponses que si tu écrivais en français.

Par **Camille**, le **25/10/2006** à **13:54**

Bjr,

[quote="mathou":2jxsi2be]

C'est pénible pour les membres-spéléologues[/quote:2jxsi2be]

Et les membres-scaphandriers, pareil... Image not found or type unknown

Par **french_kiss_35**, le **26/10/2006** à **11:45**

c'est une habitude je redige pas mes cours en entier!sinon je ferai un effort mais tout mes messages ne sont pas en sms regarde bien!sinon je pensais en effet a la loi anti perruche !merci de m'avoir mise sur la voie